



**Délibération n°2021-029**  
**Comité syndical du 14 septembre 2021**

## INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

Le Comité syndical du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille, dûment convoqué le 8 septembre 2021, s'est réuni le 14 septembre 2021, salle 5 à la Maison du Département à Quimper.

**Nombre de délégués du comité syndical en exercice : 18 titulaires**

**Nombre de voix délibératives : 20**

Présents avec voix délibérative	Maël DE CALAN, Nathalie CARROT-TANNEAU, Jocelyne POITEVIN, Stéphane LE DOARE, Céline GAZ-LE TENDRE, Sandrine MANUSSET, Michaël QUERNEZ, Loïc HENAFF, Marc BIGOT, Michel LOUSSOUARN, Daniel LE PRAT, Yannick LE MOIGNE, Gwénola LE TROADEC
Excusés ayant donné pouvoir	Didier GUILLON donnant pouvoir à Jocelyne POITEVIN, Anne MARECHAL donnant pouvoir à Céline GAZ-LE TENDRE, Philippe AUDURIER donnant pouvoir à Yannick LE MOIGNE, Yvan MOULLEC donnant pouvoir à Maël DE CALAN
Excusés	Jean-Marc PUCHOIS, Bernard PELLETER, Gaël LE MEUR, Jean-Luc TANNEAU, Christine ZAMUNER, Marc RAHER, Eric JOUSSEAUME

Représentant 19 voix

### EXPOSE DES MOTIFS

Suite aux élections départementales et régionales, le Conseil Départemental du Finistère et le Conseil Régional de Bretagne ont procédé à la désignation des délégués titulaires et suppléants siégeant au Comité syndical du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille.

L'article 5 des statuts prévoit la composition du comité syndical comme suit :

- 8 délégués sont désignés par l'Assemblée départementale en son sein ;
- 2 délégués sont désignés par l'Assemblée régionale en son sein ;
- 2 délégués sont désignés par l'Assemblée communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération ;
- 4 délégués sont désignés par l'Assemblée communautaire de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud ;
- 1 délégué est désigné par l'Assemblée communautaire de la communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz ;
- 1 délégué est désigné par l'Assemblée communautaire de Douarnenez Communauté.

Il est désigné pour chaque délégué titulaire un délégué suppléant qui siège au Comité syndical en cas d'absence d'un titulaire de la collectivité territoriale qu'il représente.

Il y a donc lieu de procéder à l'installation du Comité syndical.

**En conséquence,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5721-1 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral du 04 octobre 2017 portant création du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille ;

Vu les statuts dudit syndicat ;

Vu les délibérations :

- Du Conseil Départemental du Finistère en date du 26 juillet 2021 ;
- Du Conseil Régional de Bretagne en date du 21 juillet 2021 ;
- De la communauté d'agglomération Concarneau Cornouaille Agglomération en date du 23 juillet 2020 ;
- De la communauté de communes du Pays Bigouden Sud en date du 28 juillet 2020 ;
- De la communauté de communes Cap-Sizun – Pointe du Raz en date du 30 juillet 2020 ;
- De la communauté de communes Douarnenez-Communauté en date du 16 juillet 2020.

portant désignation de leurs délégués respectifs au sein du Comité syndical du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille ;

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical :**

Se déclare installé comme suit

- Pour le Conseil départemental du Finistère :

Titulaires	Suppléants
Maël DE CALAN	Jean-Marc PUCHOIS <sup>1</sup>
Nathalie CARROT-TANNEAU	Alain LE GRAND
Jocelyne POITEVIN	Jocelyne PLOUHINEC
Didier GUILLON	Jean-Marc PUCHOIS <sup>1</sup>
Stéphane LE DOARE	Franck PICHON
Anne MARECHAL	Bernard PELLETER
Céline GAZ-LE TENDRE	Claude JAFFRE
Sandrine MANUSSET	David LE GOFF

(1) Tel que figurant dans la délibération du Conseil Départemental du Finistère en date du 26 juillet 2021. Une modification sera proposée lors de la Commission permanente programmée 4 octobre 2021.

- Pour le Conseil Régional de Bretagne

Titulaires	Suppléants
Michaël QUERNEZ	Forough DADKHAH
Gaël LE MEUR	Loïc HENAFF

Pour Concarneau Cornouaille Agglomération :

Titulaires	Suppléants
Marc BIGOT	Annick MARTIN
Michel LOUSSOUARN	Yannick SELLIN

- Pour la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud :

Titulaires	Suppléants
Jean-Luc TANNEAU	Daniel LE PRAT
Christine ZAMUNER	Eric JOUSSEAUME
Yannick LE MOIGNE	Cyrille LE CLEACH
Gwénola LE TROADEC	Jean-Marc BREN

- Pour Douarnenez Communauté :

Titulaire	Suppléant
Philippe AUDURIER	Marc RAHER

- Pour la Communauté de Commune du Cap Sizun - Pointe du Raz :

Titulaire	Suppléant
Yvan MOULLEC	Eric BOSSER

**Le Président du Syndicat mixte des ports de  
pêche-plaisance de Cornouaille,**



**Maël DE CALAN**